

SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS

Une production particulière de l'industrie locale : les cotrets

UN PEU D'ETYMOLOGIE.

« Fagot de bois court et de moyenne grosseur » ; c'est la définition du Cotret donnée dans le Larousse qui précise « par extension, chacun des bâtons ou morceaux de bois du fagot ». Pour Littré, la grosseur est « médiocre » et l'on découvre la différence entre les *cotrets de quartiers*, quand le fagot est fait de rondins que l'on a refendus et les *cotrets de taillis* quand c'est le bois de taillis qui a permis sa confection.

Puisque nous sommes « dans les dictionnaires », citons les expressions nées de ce mot. On peut *être sec comme un cotret* (fort maigre) ; on peut *recevoir un coup de cotret* (tout simplement un coup de bâton) mais nous préférions entendre *huile de cotret* (même signification, mais l'expression est peut-être employée seulement comme menace !). On disait aussi des *jambes de cotrets* quand elles étaient fort menues.

Peut-être parce que le Larousse indique « origine douteuse », peut-être aussi parce que je suis curieux, je me suis amusé à rechercher d'où vient ce mot. Dans son Dictionnaire de Commerce, Savary dit que cette espèce de bois a été ainsi nommé parce qu'il a été envoyé en premier lieu de la forêt de Villers-Cotterêts. C'est bien *tentant* pour nous qu'on écrive cela en 1723. Roch (*) avait accepté cette origine en reprenant les comptes rendus des chroniqueurs du 16^e siècle, et là nous avons une explication plausible et très intéressante :

« Catherine de Médicis s'intéressa beaucoup aux bûcherons, artisans et marchands de bois de la forêt de Retz et pour ouvrir un nouveau débouché à leurs produits elle reprit un projet de François 1^{er} daté de 1528 concernant l'établissement de la navigation sur l'Ourcq.

Les travaux de canalisation de la rivière d'Ourcq, commencés en 1562, étaient terminés en 1564.

(*) Bulletin de la Société Historique de Villers-Cotterêts, 1909.

Des fêtes eurent lieu à La Ferté-Milon jour l'inauguration du nouveau canal et à Paris pour saluer l'arrivée des premiers bateaux.

« *Il arriva — dit Henri Sauval — des bateaux longs en forme de flûtes par un nouveau canal de rivière tombant de la Marne à la Seine.* »

Ces bateaux étaient chargés de fagots d'une forme particulière qui excitaient la curiosité des Parisiens.

« *C'était — dit Claude Malingre — des bois légers fendus en quartiers et assemblés comme fascines et parce qu'ils provenaient de la forêt de Retz qui est à l'entour de Villiers-Cotterezt en Pycardie, on les appela des costerezt.* »

MAIS...

dès 1442, à Paris on vendait déjà « *le cent de cotterets pour vingt sous parisis* » (Journal de Paris, an 1442).

Une phrase semblable peut être relevée dans le « *Ménagier de Paris* », un des premiers recueils d'économie domestique et de recettes culinaires, édité en 1393 :

« *En grève, un cent de costerez de Bourgogne* »...

Dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française qui fait autorité*, le Godefroy, on lit au mot *costeret*, ou *cotteret*, ou *costret* : charge, panier, botte... et l'on rencontre le mot dès 1295.

De la *botte au fagot*... le pas est facile à franchir. Il est vite franchi d'ailleurs, grâce à notre ami, M. Landru qui nous a communiqué des détails supplémentaires. Pour donner l'origine du mot, le « *Dictionnaire étymologique français* » édité à Bâle se réfère à une charte de 1298 qui elle-même fait allusion aux Règlements sur les Arts et Métiers de Paris, rédigés entre 1261 et 1270. C'est bien un petit *fagot*, aussi à Nantes, également en Saintonge...

Je n'ai pas voulu démontrer que le mot *cotret* ne venait pas de Villers-Cotterêts ou de sa forêt mais à l'aide des citations reprises dans les différents ouvrages cités je pense pouvoir dire qu'il est bien antérieur à 1564 et à Catherine de Médicis. Je me suis bien sûr amusé à retrouver d'autres expressions, chez les auteurs qui se rapprochent de nous... elles montrent assez que le mot était bien connu, comme les expressions auxquelles il a donné « naissance ».

En 1585, Lanoue, général audacieux qui nous a laissé des Mémoires où abondent les récits de ses batailles écrit :

« *s'ils se fussent présentez à l'impourveue avec des batons de cotterets ès mains.* »

En 1600, Olivier de Serres décrit le travail du bûcheron « *mettant d'un costé les grosses bûches et bois de fente et de moule ; de l'autre les fagots, bourrées et costerets.* »

Dans l'Illusion Comique, Corneille revient aux coups de bâton :

« *Nous verrons ce soir, si je le tiens,*

Danser sous le cotret sa noblesse et ses biens. »

Les Bulletins des Lois nous donnent souvent des renseignements intéressants. Dans ceux de 1800, on peut trouver les décrets portant création de nombreux *octrois*. L'énumération des marchandises qui peuvent « entrer » dans une ville pour y être vendues est impressionnante. Le vocabulaire de l'époque est riche pour désigner nos fagots et le mot *cotret* y revient bien souvent.

Dans Madame Bovary, enfin, Gustave Flaubert trace un court portrait de Madame Dubuc :

« *quoiqu'elle fût laide, sèche comme un cotret et bourgeonnée comme un printemps, certes M^{me} Dubuc ne manquait de partis à choisir.* »

LE COTRET.

C'est encore un « dictionnaire », l'Encyclopédie de Diderot qui nous donne d'intéressants détails sur le fagot, objet de notre étude. *Cotteret* : assemblage de plusieurs morceaux de menus bois, soit de taillis, soit de quartier par le moyen de deux hares (dans le fagot, les morceaux de bois sont liés avec une hare seulement). Il doit avoir 2 pieds (65 cm) de longueur sur 17 à 18 pouces de grosseur (46 à 48 cm).

On mesure avec une chaînette, afin de donner aux cotrets une grosseur uniforme et conforme à l'usage des lieux ; s'il faut ôter quelques bâtons, on « *châtre le cotret* ».

A VILLERS-COTTERETS.

De nos jours, le mot est peu connu et il m'a été impossible de trouver des documents anciens, même pas sur la fabrication des cotrets arrivés à Paris en 1564 grâce au canal de l'Ourcq.

Je savais pourtant qu'on en confectionnait il y a peu de temps encore. Une enquête m'a permis de faire connaissance avec le doyen des exploitants forestiers de Villers-Cotterêts, M. Turlure, âgé de 92 ans. La vie de M. Turlure — un modèle très « enrichissant » pour les jeunes — se confond avec celle de l'exploitation que son père avait créée en 1890 puisque dès l'âge de 12 ans il était bûcheron et qu'avec les guerres, avec les crises il a fallu s'adapter, il a souvent fallu repenser la marche de l'entreprise

tout entière. En 1900, on faisait déjà des planches à Villers-Cotterêts, mais la forêt était surtout exploitée pour l'obtention de bois de chauffage, chauffage domestique bien sûr (importants besoins dans la capitale), mais aussi chauffage des fours.

C'est après la guerre 1914-1918 que M. Turlure « se met » au *Cotret*. *La raison* ? Notre belle forêt avait été mutilée par la guerre et les arbres avaient beaucoup souffert. Ils étaient souvent criblés d'éclats d'obus ; on n'en voulait plus à Paris. D'abord, on se mit à le scier en 0,28 m - 0,38 m, pour le poêle-mirus et puis on arrive au cotret.

Tout un marché est à conquérir ; il faut aller vers le client, et les moyens de communication sont bien précaires. M. Turlure a conservé un précieux petit carnet, le carnet de commande qu'il emportait alors qu'il parcourait la banlieue parisienne (à bicyclette) en quête de clients.

Qui sont ces clients ? — Des boulangeries surtout (on peut les voir de bon matin), mais aussi ceux qui cuisent les betteraves rouges, les tripiers, ceux qui s'occupent des plâtres à mouler, ceux qui préparent les paillettes de verre des costumes de danseuses ! ... La qualité du hêtre de la forêt de Villers-Cotterêts, de sa cendre surtout était très appréciée. M. Turlure se plaît à rappeler qu'il « avait fait bien » le conseil que lui avait donné son père : « décrocher un ou deux nouveaux clients, ne jamais en perdre un ». Cette règle dictera la marche de l'entreprise. La construction d'un immense hangar permettra de vendre un bois sec, très prisé des utilisateurs.

Importance de la production. — Nous possédons des données précises pour 1928, année durant laquelle M. Turlure a vendu 800 000 cotrets, à 85 F le cent (c'était le seul producteur de cotrets au pays). 13 500 stères de bois ont été nécessaires, ce qui représente 5 000 journées de travail pour l'abattage et le façonnage. Le bois doit être fendu, d'où 3 300 journées de travail (un ouvrier fendait 4 stères par jour). Le cotret est lié, ce qui correspond — à la cadence journalière de 500 cotrets — à 1 600 journées de travail. En 1928, la préparation des cotrets avait donné du travail toute l'année à 33 bûcherons ; 7 chevaux avaient permis le transport.

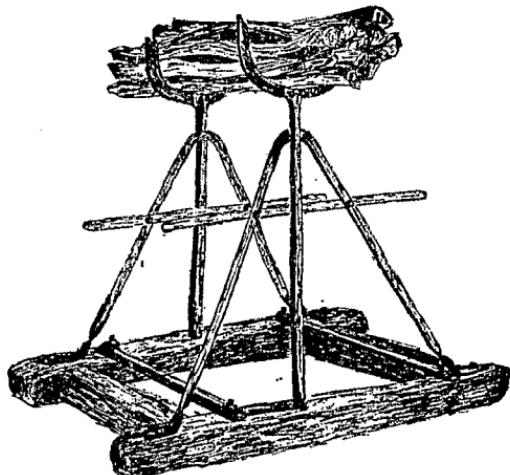
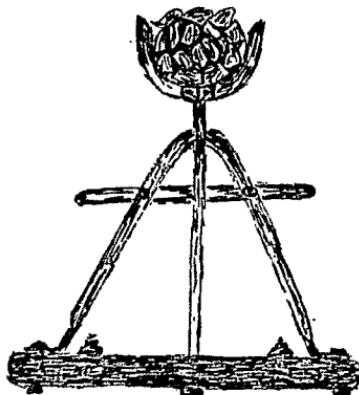
La vente baisse brusquement après 1928, les fours plus modernes des boulangeries étant adaptés à la consommation du mazout... Pour sauvegarder la profession, M. Turlure et son ami, M. Barthélémy (producteur de Cotrets avec les bois de la forêt de Fontainebleau) tentèrent une démarche auprès du Ministère de la Santé publique. Ils présentaient deux « carreaux » de four de boulanger ; l'un, celui où l'on cuisait au bois, montrait une cendre très blanche ; l'autre, celui où l'on cuisait au mazout, avait une cendre couleur de soufre ! de cet entretien, ils devaient ressortir « l'oreille basse » nous dit M. Turlure. « On n'arrête pas le progrès » leur avait signifié le Ministre.

Les chiffres allaient parler... Des 800 000 cotrets de 1928 (816 000 plus exactement, on passe à 367 000 l'année suivante pour arriver à 114 000 en 1933 ; la fabrication cesse en 1934.

La fabrication et la vente des cotrets auxquelles cette modeste étude est consacrée ne s'étend guère que sur une quinzaine d'années, mais il est curieux de retrouver ainsi cette industrie particulière qui date de plusieurs siècles. On revient au pain *cuit au bois* ; est-ce le signal d'un nouveau départ ?

M. LEROY.

P. S. — Renseignements obtenus depuis la rédaction de cet « article » : de 1857 à 1863, 700.000 cotrets (15 « fabricants » furent acheminés vers Paris par le Canal de l'Ourcq).



Le Musée Européen du Bois, à Montgobert, présente un *cotret* (peut-être le dernier ?) et l'appareil artisanal qui servait à le confectionner.